

# 14-18

## LA MONNAIE OU LE TROISIÈME FRONT

### AUTOUR DE L'EXPOSITION

mercredi 12 décembre,  
visite guidée par  
Dominique Antérion,  
commissaire

jeudi 20 décembre à 13 h,  
visite focus (30 mn) :  
« Monnaie et Première  
Guerre mondiale », par  
Dominique Antérion,  
commissaire

### VISITER LE MUSÉE DU 11 CONTI

**VISITE DÉCOUVERTE MUSÉE**  
Tout public (à partir  
de 12 ans), 90 mn, samedi  
et dimanche à 11 h

**VISITE FAMILLE MUSÉE**  
En famille (à partir  
de 5 ans), 60 mn,  
les dimanche à 15 h

**VISITE ARCHITECTURALE**  
Tout public (à partir  
de 12 ans), 60 mn,  
le dimanche à 17 h

**VISITE FOCUS**  
30 mn, un jeudi sur deux  
à 13 h

**DÉMONSTRATIONS  
DE L'ART DE LA GRAVURE**  
Tous les mercredi, samedi  
et dimanche, de 15 h à 17 h  
(gratuit avec le billet  
d'entrée)

Retrouvez toute la  
programmation, le détail  
des visites et des ateliers  
sur [monnaiedeparis.fr](http://monnaiedeparis.fr)

Pour les groupes : visites  
guidées ou visites libres,  
sur réservation

Informations et réserva-  
tions : 01 40 46 57 57  
et [billetterie@monnaie  
deparis.fr](mailto:billetterie@monnaie<br/>deparis.fr) ou sur place  
à la billetterie dans la limite  
des places disponibles

Ouvert du mardi au  
dimanche de 11h à 19h.  
Nocturne le mercredi  
jusqu'à 21 h. Fermeture  
de la billetterie 30 mn  
avant la fermeture  
du musée

11 Conti - Monnaie de Paris  
11, quai de Conti  
75006 Paris

### APRÈS LA VISITE

Boutique : Ouverte du  
mardi au dimanche de  
10 h 30 à 19 h 30

Café : Frappé par Bloom,  
ouvert du mardi au  
dimanche, en soirée  
du mercredi au samedi.  
Brunch le week-end

Nos partenaires



Graphisme : Amélie Boutry



Suivez-nous! #11Conti #Monnaiedeparis

Depuis 2002, les musées français sont soumis à l'obligation légale de récolement décennal, qui permet de vérifier que la situation des collections est bien conforme au contenu des registres d'inventaires. Le Musée du 11 Conti - labellisé « Musée de France » - n'échappe pas à la règle et a déjà récolé plus de 120 000 objets. Contraignant, le récolement est aussi l'opportunité pour les équipes de conservation de passer en revue l'intégralité des collections. C'est ainsi que s'est révélé l'intérêt exceptionnel de la collection de monnaies papiers de la Monnaie de Paris (26 150 items) dont une part conséquente tenue par la période allant de 1880 à 1930. Fruit du récolement, cette exposition entend mettre en lumière les mutations monétaires opérées à l'occasion du conflit de 1914-1918. Ou quand les objets nous parlent eux-mêmes de leur temps et du quotidien des citoyens.

Deux fronts marquent la Grande guerre ! Le premier, militaire et sanglant, tenu par les soldats dans les tranchées, les mers et les airs. Le second, « de l'arrière », laborieux, tenu par les mineurs, les ouvrier(e)s, les paysan(ne)s. Dans

cette guerre de positions et d'usure, chaque front œuvre pour l'autre. Mais aucun n'aurait pu tenir si un troisième ne s'était mis en place, dès avant le déclenchement de la guerre : un front monétaire ! L'exposition met en avant les mutations monétaires engendrées par la guerre, en particulier la démonétisation progressive de l'or puis de l'argent, et l'accroissement de l'usage de la monnaie papier. Au-delà, elle permet de porter un regard sur les productions d'outre-Rhin de la même époque, que l'on pourrait volontiers qualifier d'atypiques.

### 1. L'EFFORT DE GUERRE

En 1918, les dépenses publiques liées à la guerre s'élèvent en France à près de 150 milliards de francs. Comment le conflit a-t-il été financé ? Et quel impact sur la circulation monétaire courante ? Emprunts et « Campagne de l'or » en sont la clef.

### La circulation monétaire en France en 1914

À la veille de la Première Guerre mondiale l'or et l'argent circulent au quotidien, se faisant vecteurs d'emblématiques symboles : le coq du graveur

Chaplain sur les pièces de 10 et 20 francs, ou encore la semeuse d'Oscar Roty sur les pièces de 1 et 2 francs. Tout semble aller pour le mieux. Pourtant, les tensions politiques montent. Depuis la défaite de 1870 face à la Prusse, la France se prépare à la revanche et ne cesse d'accroître ses dépenses d'armement. En secret, on prévoit en cas de conflit la suspension de la convertibilité des billets en or, ainsi que le remplacement progressif des pièces en or et argent par des billets de même valeur. Du côté français tout semble prêt ! Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. La guerre sera éclair... croit-on.

### Le transfert des ateliers et les nouveaux types monétaires

Afin de se prémunir de l'avancée ennemie, la production de monnaies métalliques - jusque-là établie à l'Hôtel de la Monnaie de Paris - est délocalisée en 1914 à Rochefort (Charente-Maritime) et à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). Par décret du 10 juillet 1914 la gamme des centimes (frappés en nickel puis en cupro-nickel) s'allège en poids, comme en témoignent les célèbres « pièces à trou » de 10 et 25 centimes signées Lindauer. Mais la

France a besoin d'un franc fort, pour obtenir notamment des crédits de la part des banques anglo-saxonnes. Les émissions monétaires sont limitées dès mars 1915, accroissant l'effet de pénurie à l'échelle locale. Quant à l'or qui doit assurer le crédit de la France, il faut qu'il sorte des bas de laine !

### La Campagne de l'or

« Pour hâter la fin de la guerre par la victoire, échanger votre or contre des billets » proclament les affiches ! Les monnaies d'or « au coq » deviennent actrices d'une propagande dont le but est clairement de terrasser l'ennemi. À ce titre, et tandis que les soldats versent leur sang, la célèbre affiche d'Abel Faivre « Pour la France versez votre or » témoigne d'un extraordinaire à-propos. Les soldats verseront souvent les deux...

### Les Bons de Défense Nationale et les emprunts de guerre

« Parce que la France doit être riche pour être forte » - énoncent les affiches - les français peuvent investir dans les Bons de la Défense Nationale émis par le Trésor Public. D'une valeur de 100 à 1000 francs, ces titres sont à échéances de 3 à 12 mois et portent 5 % d'intérêt payables d'avance ! En l'absence de

placements alternatifs, le succès est immédiat : 30 milliards de francs sont levés entre 1914 et 1918. Alexandre Ribot, ministre des finances, préconise également le lancement d'emprunts dits « de consolidation ». Là encore c'est un succès avec une levée totale de fonds, en 1918, de près de 55 milliards de francs ! La presse ne s'y trompe pas, qualifiant Ribot de « Généralissime des milliards de l'armée française » à la tête d'une véritable « armée de l'épargne ».

## 2. « DU PAPIER DE GRACE, DU PAPIER ! » DE LA BONNE MONNAIE AU BON DE MONNAIE

« Du papier de grâce, du papier ! » C'est le cri lancé dans le journal *L'Avenir*, par Louis Latzarus en conclusion de son article « La grève des pièces ». Bien que daté de 1920, ce cri témoigne de l'insuffisance récurrente du petit numéraire depuis le début du conflit.



## 3. L'ART LEGENDAIRE DU NOTGELD

Loin d'une vision de crise et de malheurs, les *Notgeld* allemands et autrichiens nous livrent un tout autre aperçu de la monnaie de nécessité. À la qualité de la gravure (xylographie, burin sur cuivre ou eau forte, papier vergé) s'ajoute la verve, le style, la couleur, et un profond sens de la narration et de l'exaltation nationale. Des monnaies que les autorités soignent non sans raison.

### L'hyperinflation de Weimar (1918 - 1933)

1918, la fin de la guerre se profile et avec elle, la défaite de l'Allemagne. L'effondrement économique guette. Pour subvenir au remboursement de la dette, la République de Weimar (mise en place le 9 novembre 1918) favorise un régime d'hyperinflation. « Jouant » de la planche à billets, l'Etat imprime des coupures en milliers, millions voire milliards de marks ... Un mark qui ne vaut plus rien !

### Des billets « collector »

C'est dans ce contexte que se développe l'étonnant phénomène des *Notgeld* (billets de nécessité allemands et autrichiens). Ces billets locaux, d'abord

Pénurie d'autant plus flagrante que depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, il n'y a plus de vente à crédit. Tous les achats se font au comptant. Quant aux salaires, ils sont versés journalièrement en petite monnaie. *Nécessité faisant loi*, les autorités locales s'organisent avec l'accord implicite de l'Etat qui se trouve ainsi déchargé de cette préoccupation.

### La situation en zone occupée

Dans les dix départements totalement ou partiellement occupés de 1914 à 1918, les communes se font émettrices de monnaies. Dès août 1914, Nancy puis Lille et Roubaix lancent leurs émissions de « Bons de monnaies », rapidement suivies par la plupart des villes de la zone occupée. Ces monnaies locales n'ayant aucune contre-valeur (équivalent monétaire légal), il s'agit donc de créations monétaires reposant exclusivement sur la confiance entre usagers et commerçants. À noter qu'en 1916, l'occupant ordonne que l'émission des bons soit faite à l'échelle d'unions communales.

### La situation en zone libre

En zone libre, ce sont principalement les Chambres de commerces qui gèrent le devenir de la monnaie papier. Limoges, Paris, puis Lyon ouvrent la marche dès



émis pendant la guerre, sont très similaires aux modèles français tant dans leur mode d'émission que par leur esthétique. À partir de 1922-1923, le phénomène évolue cependant de manière surprenante. Afin de se soustraire à l'obligation de devoir rembourser leurs *Notgeld* en monnaie légale, les villes (principales émettrices) incitent les citoyens, par la qualité et la beauté de leurs billets à les conserver ! Apparaissent ainsi des billets d'une qualité graphique et d'une originalité thématique sans équivalent pour l'époque, émis le plus souvent pour une même valeur en différents modèles, avec même - pour certains d'entre eux - des pochettes « collector ».

### Des séries emblématiques

Ces billets fonctionnent souvent par séries. On citera celle d'Erfurt (1921) relative au 4<sup>e</sup> centenaire de l'arrivée de Luther en 1521 devant la Diète de

août 1914. Toute la France - colonies comprises - est concernée par le phénomène. Si l'existence officielle de cette monnaie locale est actée par l'Etat, elle ne prend place toutefois dans aucun cadre légal et sa circulation est seulement tolérée par les autorités. Cependant, ces Bons - à la différence des monnaies communales de la zone occupée - représentent bien le fractionnement de valeurs légales déposées à la Banque de France en monnaie ou en Bons de la Défense Nationale. Il ne s'agit donc pas de création monétaire, mais d'un équivalent à l'existant. Le privilège de la Banque de France n'est ainsi pas entamé. Finalement, d'août 1914 à mai 1924, date de la dernière émission, 124 Chambres (sur 150) auront émis pour près de 668 millions de francs en billets de nécessité. Des jetons de carton puis d'aluminium sont fabriqués à la fin de la guerre, et plusieurs années encore après la fin du conflit. Les monnaies-timbre brevetées FYP « Fallait y penser » frappèrent tout particulièrement les esprits !

### Les tickets de ravitaillement

Parallèlement aux monnaies de nécessité, existent les bons de ravitaillement. Ces tickets de cartons sont distribués par les organismes (le *Comity for Relief in Belgium* par exemple) chargés de

l'aide à la subsistance de la population, civile ou militaire, libre ou en camps de détention. D'autres tickets existent pour des échanges de nature réduite émis par le petit commerce. Quant aux camps de détention, des tickets-jetons permettent aux prisonniers d'améliorer leur quotidien par l'achat de tabac ou encore de papier à lettre.

### L'échange des bons

Fin 1918, l'encaisse or n'atteint pas les 20 % de la masse fiduciaire\* en circulation ! La couverture métallique est insuffisante pour rétablir la convertibilité du franc sur ses anciennes bases. Et la contrepartie de la masse monétaire est constituée d'une part trop importante de créances sur l'Etat. La monnaie est, et restera, fiduciaire sans retour à l'étalon or. Les billets de nécessité sont néanmoins progressivement remboursés (et annulés au moyen de poinçons ou tampons) en monnaie officielle. Ce n'est qu'en 1926 (loi du 13 janvier) que les billets de nécessité sont définitivement interdits de circulation au profit de la monnaie d'Etat dont la circulation, déjà effective, devient désormais exclusive.

\*Se dit de la masse monétaire établie sur les bases d'un équivalent économique (investissement et échanges) et non sur un équivalent en métal précieux.

Worms. Remarquables, les billets de Naumburg renvoient par leur iconographie à la *Hussiten-Kirschfest*, fête commémorant le siège de la ville par les hussites en 1432. Des faits rappelés par une chanson de K.-F.Seyferth écrite en 1832 et sur laquelle s'appuie Walter Hege pour illustrer, en 1920, la série de 12 *Notgeld* de la ville. Quant aux billets de Poßneck ils renvoient au récit *Hermann und Dorothea* (1797) de Goethe, censé s'être déroulé dans la cité, et qui met en avant les valeurs du travail et les vertus de la bourgeoisie.

### L'Allemagne et ses frontières

Les billets ne manquent pas d'évoquer la remise en cause de l'unité de l'Empire allemand au lendemain du conflit. Nombreuses sont les allusions aux plébiscites - imposés par le Traité de Versailles (28 juin 1919) qui permettent aux populations (et aux nationalités) frontalières de se prononcer sur leur appartenance - ou non - au territoire allemand : Slevig, Süderbrarup vis-à-vis du Danemark limitrophe ; Johannsburg vis-à-vis de la Pologne. Les billets évoquent aussi le rêve africain que l'Allemagne développa au Cameroun, Togo, Namibie, Rwanda... autant de colonies que le même traité de Versailles redistribuera aux vainqueurs.

### De curieux matériaux pour la Monnaie

À l'instar des billets en papier vergé aux couleurs éclatantes, les entités émettrices allemandes et autrichiennes se font productrices de monnaies fabriquées dans des matériaux choisis qui ne reflètent en rien une quelconque crise : billets en tissus, en bois, jetons-monnaies en faïence vernissée ou en porcelaine rehaussée d'or fin en sont d'étonnants exemples. La connotation « collector » de ces objets, que confirme leur fragilité, apparaît à l'évidence autant qu'elle témoigne d'une industrie déjà en plein redressement.

Commissariat :  
Dominique Antérion  
Axelle Janiak

Images :  
Couverture : « Pour la France, versez votre or », affiche d'Abel Faivre, 1915, détail.  
1. 1 franc, billet de la chambre de commerce de Marseille, s.d.  
2. *Notgeld* de Eisenach, 1921.